

le monde Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°721 JEUDI 13 OCTOBRE 1988 10,00 F



PRÉCARITÉ

Les enjeux de la revendication d'un revenu minimum garanti.

PAGE 7

CAMBODGE

Après treize années de guerre, la paix au Cambodge : une mission impossible.

PAGE 8

INFIRMIÈRES

Le mouvement s'étend aux quatre coins de la France.

PAGE 4

ASCOMÉTAL

Les matraques de Joxe ne sont pas plus légères que celles de Pasqua.

PAGE 4

F.P. 2520

communiqués éditions

• TOULON

Le groupe région toulonnaise tiendra un stand le samedi 22 et le dimanche 23 octobre au « Forum des associations », Parc des expositions de Sainte-Musse, à Toulon (entrée libre).

• LYON

La liaison Lyon qui vient de se créer appelle les sympathisants libertaires de la région à prendre contact avec elle en écrivant aux Relations intérieures qui transmettront.

• PARIS

Des militants de la Fédération anarchiste viennent de créer un nouveau groupe sur Paris, du nom de « Ned Ludd ». Les sympathisants désirant entrer en contact avec le groupe peuvent écrire aux Relations intérieures qui transmettront.

• LILLE

Se voulant avant tout un véritable service de documentation anarchiste, la bibliothèque du Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux compte à ce jour un millier de titres. Ses rayons peuvent encore s'élargir grâce à vos dons... Alors n'hésitez pas ! Socialisez votre bibliothèque personnelle en la confiant au Centre culturel libertaire, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille !

• REIMS

Le groupe de Reims de la Fédération anarchiste vient de se créer. Pour le contacter, écrivez aux Relations intérieures qui transmettront votre message.

• CHARTRES

Le groupe libertaire Georges-Cochon de Chartres tient une permanence mensuelle le deuxième mercredi de chaque mois, de 20 h 30 à 22 h 30, au Cercle des sociétés, 6, rue Noël-Parfait, à Chartres.

• RENNES

Le groupe de Rennes de la Fédération anarchiste organise, le mercredi 12 octobre, à 20 h 30, à la Maison du Champ-de-Mars, une réunion-débat, précédée d'un film vidéo sur le thème volontairement très large : « L'anarchisme aujourd'hui ».

• MONTARGIS

Les libertaires intéressés par la propagande anarchiste sur l'est du Loiret peuvent contacter la liaison FA de Montargis par l'intermédiaire des Relations intérieures qui transmettront.

• LILLE

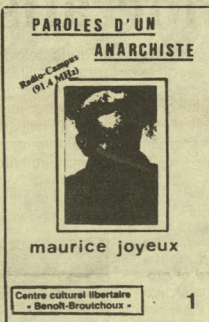
« La Voix sans maître », émission du groupe Benoît-Broutchoux, change d'horaires. Rendez-vous le vendredi, de 19 h 30 à 21 h sur Radio-Campus (91.4 MHz). D'autre part, les camarades investis dans le domaine pédagogique (GFEN, ICEM, etc.) ou dans le syndicalisme enseignant (à la CFDT notamment) peuvent contacter le groupe Benoît-Broutchoux pour échange d'informations (FA, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille, tél. : 20.47.62.65).

• NANTES

Le groupe de Nantes de la Fédération anarchiste continue son émission de radio (« Magazine libertaire ») sur Radio Alternantes (97.5 MHz), le samedi de 12 h à 13 h. Vous pouvez également commander le n° 4 du « Farfadet » contre 6 F en timbres en écrivant à : « Magazine libertaire » / Radio Alternantes, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes.

• CASSETTES

« Paroles d'un anarchiste », un entretien de 2 heures avec Maurice Joyeux, une réalisation du Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux. Disponible au 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille ; au prix de 80 F les 2 cassettes (prévoir 7 F pour les frais de port).



Editions du Monde libertaire

Les éditions du Monde libertaire viennent de faire paraître deux ouvrages :
• « Œuvres choisies », Camilo Berneri ;
• « Sous les plis du drapeau noir », le tome II des souvenirs de Maurice Joyeux.
Vous pouvez les acheter ou les commander à la librairie du Monde libertaire au prix unitaire de 120 F.

• BANDE DESSINÉE

Quelques exemplaires de la bande dessinée consacrée à B. Broutchoux sont encore disponibles au Centre culturel libertaire de Lille (20 F + 11 F de port). Idem pour le numéro 1 de « Pistes » consacré à l'éducation (25 F + 11 F de port) et l'interview de Maurice Joyeux (87 F les deux cassettes, port compris). Pour toute commande : CCL, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille.

• AFFICHE

La Fédération anarchiste vient de faire paraître une nouvelle affiche sur la campagne pour une répartition égalitaire des richesses. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 1 F l'exemplaire.

TRAVAILLEURS, CHÔMEURS, PRECAIRES

LUTTONS

- POUR GARANTIR A CHACUN L'ACCÈS AU logement, à la santé, à la culture, à un revenu décent.
- POUR UNE RÉPARTITION « égalitaire » des richesses.

FEDERATION ANARCHISTE
145, rue Amelot, Paris-11^e. Tél. 48.05.34.08.

• « CONTRE VENTS ET MARÉES »

Le journal « Contre Vents et Marées » n° 52 d'octobre 1988 vient de paraître. Il est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 5 F.



éditions

AUTOCOLLANTS

Deux autocollants « Anarchie » et « Anarchisme » imprimés en deux couleurs (rouge et noir) sont disponibles aux prix de : 2 F l'unité, 1 F de 10 à 50 exemplaires et 0,50 F à partir de 50 exemplaires (plus les frais de port). Deux autocollants « Louise Michel » et « Humeurs Noires » sont disponibles (en noir et mauve) aux prix de : 1 F l'unité, 0,80 F de 10 à 50 exemplaires et 0,50 F à partir de 50 exemplaires (plus les frais de port). Vous pouvez vous les procurer à la librairie du Monde libertaire et auprès du groupe « Humeurs Noires », BP 79, 59370 Mons-en-Barœul (chèque à l'ordre d'ALDIR).

Souscription

Sous les pavés... un livre. Les émissions « Femmes libres », « Chronique du lundi », « Blues en liberté », « Chronique syndicale » de Radio-Libertaire, le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste fêtent les 20 ans de Mai 68 en allant à la rencontre de quelques-uns et quelques-unes de ces anonymes qui ont été les véritables « acteurs » et « actrices » de Mai 68. Les témoignages de nos rencontres seront publiés à l'automne prochain. Pour nous aider à les faire paraître, nous lançons une souscription de 50 F minimum. Les chèques sont à libeller à l'ordre de H. Lenoir et à adresser à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Cycle de cours sur l'anarchisme

La Commission propagande des Relations intérieures organise une série de cours sur l'anarchisme. Ceux-ci aborderont les thèmes essentiels de la pensée anarchiste et seront l'occasion de discussions.
• le 18 octobre : « Qu'est-ce que l'anarchisme ? », ses idées-forces, sa spécificité ;
• le 25 octobre : « Le mouvement anarchiste en France », ses origines, ses développements, la situation actuelle ;
• le 1^{er} novembre : « Fondements économiques d'une société égalitaire », la lutte contre le capitalisme et toute forme de privilèges ;
• le 8 novembre : « Le fédéralisme libertaire », une autre manière de s'organiser dans la liberté ;
• le 15 novembre : « La question de l'Etat », conceptions anarchistes et conceptions marxistes ;
• le 22 novembre : « L'anarchisme et le monde du travail », méthodes d'intervention et pratiques libertaires de l'action directe ;
• le 29 novembre : « Les anarchistes dans les mouvements révolutionnaires », l'anarchisme à l'épreuve de l'histoire ;
• le 6 décembre : « Comment lutter et s'organiser aujourd'hui ? », l'action au quotidien.
Ces cours auront lieu le mardi à 20 h 30, au local du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, 10, rue Robert-Planquette, Paris 18^e (métro Blanche).

Fédération anarchiste

• AFFICHE

Les groupes de Toulouse et de Perpignan viennent d'éditer une affiche sur la Kanaky. Celle-ci est en vente à la librairie du Monde libertaire (affiche 40 x 60, impression noire sur papier blanc). Prix de vente : en-dessous de 10 exemplaires, 5 F l'unité ; au-dessus de 10 exemplaires, 1 F l'unité.

KANAKY



FEDERATION ANARCHISTE

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M^o République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19^e
Dépôt légal 44 149 - 3^e trimestre 1977
Routage 205 - Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél : (16) 1.48.05.34.08

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande unieusement).

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste
— PAGE 3, Dans le monde : Le Chili, Editorial — PAGE 4, Luttes : Ascométal, PTT, Infirmières — PAGE 5, Société : Serge Livrozet en prison, Skins à Lille, Procès d'antimilitaristes. En bref — PAGE 6, Social : Maîtres-directeurs, L'université en crise — PAGE 7, Social : RMG, Manifestation contre le RMI — PAGE 8, Dans le monde : Cambodge, une plaie ouverte — PAGE 9, Informations internationales : Corée du Sud, Belgique, Espagne, Revue de presse — PAGE 10, Histoire : La Révolution française et la crise — PAGE 11, Expressions : Notes de lecture, Programmes de Radio-Libertaire — PAGE 12, Politique : Elections cantonales, La décentralisation.

CHILI

Vers une démocratisation de la société ?

Le « commando du « no » » s'est installé face au bâtiment où siège la junte militaire. Aucune pancarte ne vient le signaler ! Il faut entrer dans ses bureaux pour savoir que c'est là, à deux pas du quartier général des généraux, que les anciens persécutés du régime (des socialistes aux démocrates-chrétiens) préparent le 5 octobre. Pour un peu, on croirait que le Chili est déjà entré en démocratie et qu'il vit cette situation tranquillement, même si le discours évoque des horreurs toutes récentes.

La télévision reste discrète : il faut attendre 23 heures pour que les deux programmes de 15 minutes accordés respectivement aux partisans du « no » et du « si » passent à l'antenne. Le bilan est lourd : 500 prisonniers politiques, 700 disparus, 3 militants communistes égorgés en 1985. Les 15 minutes de propagande pour le « no » à la télévision rafraîchissent les mémoires.

Répression, ras-le-bol !

Sur le plan économique, dans les « poblaciones », la grande majorité des familles dispose de 5 000 pesos (112 francs) par mois pour vivre (le coût de la consommation du pain par mois est de 4 000 pesos !). Sur 12 millions de Chiliens, 5 millions sont considérés comme très pauvres.

Aujourd'hui, l'Eglise chilienne est plus conciliante avec le régime. Au cours de la traditionnelle messe du 18 septembre, jour de l'indépendance, monseigneur Fresno s'est borné à demander « la fin des haines politiques ».

La Constitution

La Constitution « légitime » et frauduleuse de 1980 a mis en place un mécanisme conduisant à une démocratie autoritaire et protégée. Il convient de rappeler que cette Constitution a été votée par les Chiliens en l'absence totale de liberté : sans presse d'opposition, sans accès à la télévision, etc.

Le « si » au plébiscite aurait permis à Pinochet de prolonger son mandat de 8 ans. Avec une majorité de « no », il se maintiendra au pouvoir pendant un an. Au terme de ce délai, il organisera les élections à la présidence de la république et à l'Assemblée nationale. Cependant, Pinochet gardera la possibilité de désigner un tiers des sénateurs, dont lui-même, qui sont nommés à vie.

De même, il garde le pouvoir de désigner les commandants en chef de l'armée. Maintenant que la victoire du « no » est une réalité, on peut se demander si les délais seront respectés, et si Pinochet appliquera la Constitution qu'il a lui-même élaborée.

Pinochet peut instaurer l'état de siège ou l'état d'urgence ; il con-

trôle la télévision, la presse, la radio ; maître d'un pouvoir judiciaire à ses genoux, grâce à une répression ininterrompue (prison, torture, disparitions, etc.), il possède des moyens innombrables pour faire du plébiscite et de l'ensemble du processus électoral une vaste tricherie, malgré quelques concessions à l'opposition

(particulièrement l'opposition bourgeoise). Face à un tel régime, le dialogue n'est pas de mise. Il convient d'élaborer une politique capable de rapprocher le peuple désarmé des soldats et officiers démocrates. Les partis qui n'ont pas la même idéologie sont unis dans une même lutte pour la démocratie.

Il est indispensable de faire justice face aux violations des droits de l'homme. Il convient de rétablir les travailleurs dans leur dignité, de défendre leurs intérêts de classe. Ces préoccupations doivent être présentes dans la mise en place du processus démocratique dans la société chilienne.

MARCELLO (exilé chilien)



PINOCHET

Une opération médiatique ?

La semaine passée, nous avons été nombreux à éprouver une certaine joie. Un dictateur s'est emmêlé dans une toile qu'il a lui-même tissée, et ce n'est pas pour déplaire aux anarchistes.

Apparemment, Pinochet s'est ridiculisé dans une opération médiatique d'envergure internationale. Les technocrates formés dans les meilleures universités américaines avaient pourtant planifié l'offensive. Perez de Arce, chef de file de la campagne pour le « oui à Pinochet », s'est fait voler son plébiscite. Mais le risque politique, comme nous allons le voir, était calculé. Il s'agissait de montrer au monde — plus de 350 observateurs internationaux ont surveillé le bon déroulement du scrutin — que le peuple chilien suivait majoritairement le Franco de l'hémisphère sud.

Une bonne publicité

Après 15 années de dictature militaire, et fort de résultats économiques moins catastrophiques que ses voisins immédiats, le régime a choisi la période actuelle pour se parer de la légitimité démocratique.

C'est que les temps sont durs pour les brutes galonnées au pouvoir et l'oncle Sam, après avoir joué du bâton, a besoin d'une période de carottes pour tenir un tiers monde endetté et affamé. L'esprit de révolte qui souffle sur la planète semble troubler les modèles et les simulations macro-économiques mondiales de nos meilleurs économistes ; l'instabilité monétaire paraît sensibiliser l'Occident à l'éventualité démocratique des pays aux comptes trop largement débiteurs. Le vernis démocratique, par les multiples compromis qu'il tolère, permet une exploitation stable et d'autant plus « légitime » de la population.

La clique de Pinochet aura donc concédé à ses employeurs américains deux semaines de démocratie, et bien que vaincue par les résultats des urnes (54,3% de non à Pinochet), le régime s'en tire très honorablement aux yeux des

Etats du monde dit libre. En effet, l'opposition se sera exprimée, les journaux nous auront informés et l'armée elle-même aura été jusqu'à veiller au bon déroulement du scrutin. Pinochet a jeté à la face du monde ce référendum, et combien de démocraties populaires, à commencer par Cuba, peuvent se targuer d'organiser une pareille consultation ? Quel régime a la force de tolérer la critique et la contradiction ?

Comment chasser un dictateur ?

Il n'est reste pas moins que l'intervention de la population, pendant ces quelques jours, met le dictateur dans une situation délicate. Le rue est occupée quotidiennement par des manifestations réclamant le départ de Pino-

chet, et il y a fort à parier que l'odeur de liberté enflamme le peuple chilien, dont la volonté revendicative, liée à une situation économique dramatique pour 5 millions de laissés-pour-compte (soit 40% de la population du pays) sort renforcée de l'épreuve.

A peine les bulletins de vote dépouillés, les premiers manifestants tués par balles étaient dénombrés, mettant en évidence les limites d'un victoire électorale. Plus de 54% des voix ne suffisent pas à chasser un dictateur, et il est légitime, ici encore, de poser cette question : quelle élection aura économisé un combat ? Notre sentiment est qu'il faudra plus que des bulletins de vote pour forcer Pinochet à tenir ses promesses pour 1989.

Xusep BENLLIURE

Editorial

Du pain ! criaient ceux que la Convention de 1792 avait acculé à la famine. Ils étaient aux Tuileries, devant ce palais de malheur, et tous les faubourgs parisiens comprenaient alors parfaitement que la République n'était qu'une putain et qu'elle se vendait au plus offrant.

Deux cents ans plus tard, après avoir connu les affres du colonialisme français et républicain, ils sont des centaines de milliers à crier, eux-aussi, du pain ! Ils sont des centaines de milliers de jeunes dans cette Algérie martyrisée, traumatisée, sans liberté ; ils sont là, crient leur désespoir, leur mal de vivre, leur révolte face à la soldatesque néo-coloniale qui stoppe ce pays depuis vingt-six ans.

Que peuvent-ils espérer ? Que peuvent-ils légalement revendiquer ? Un retard économique redoutable, une démographie galopante, enfin un obscurantisme politique et religieux insupportable plongent ce malheureux pays dans une détresse matérielle et morale dont peu de Français soupçonnent toute l'ampleur du désastre.

Nos amis algériens, des deux côtés de la Méditerranée, sont exploités, aliénés, déportés, censurés, enchaînés et toujours condamnés au silence. Ohé ! les grandes gueules du Parti socialiste ; les forts en thème ; tous ceux qui nous parlent de liberté, d'égalité, de fraternité. Vous allez un peu la ramener ! Allez-vous reprendre la position verticale et cesser de vous prosterner devant vos idoles ? Allez-vous enfin dénoncer l'odieux silence que l'Etat français fait respecter, impose à la communauté algérienne vivant en France ? Etes-vous capables de nous dire que les limites de l'impossible ne peuvent pas être, tous les jours, repoussées ? Et que, pour des raisons économiques et politiques, on ne peut pas éternellement se taire !

Que bien sûr 800 000 travailleurs algériens ça pèse lourd dans la balance du pouvoir, mais que l'on ne peut pas, quand on se prétend socialiste, réduire au silence tous ces hommes et ces femmes, sous prétexte que Mitterrand est copain comme cochon avec le camarade dictateur Chadli !

Allons, un peu de courage, abolissez la censure, laissez nos amis, faites taire l'ambassade et la préfecture, respectez les Algériens, respectez tous les immigrés. Et quant aux anars, ils reprendront le discours d'Albert Camus, ils vous parleront de cette belle terre d'Algérie.

Les enfants algériens sont en insurrection. Dépouillés, désabusés, exaspérés, ils sont enfin à l'image de l'« Homme révolté » : dignes, libres, magnifiques ! Ils rompent la fatalité, ils reprennent leur destin en main !

Les enfants d'Algérie nous donnent une belle leçon. Comme eux, reprenons le grand discours de la liberté, comme eux, démontrons à tous que les termes de liberté et de justice sont synonymes, comme eux, faisons partager aux hommes l'amour de la liberté retrouvée et tendons la main aux camarades algériens.

Après s'être débarrassés du colonialisme français, les hommes d'Algérie affrontent la dictature du parti. Avec eux, haut les cœurs ! avec eux, debout les hommes d'esprit ! Ils sont, tous ensemble, pareil à Sysyphé ; mais comme le disaient certains vieux individualistes anarchistes : « Ils ont commencé à contourner le rocher et, s'il le faut, contraints et forcés, ils le briseront ».

Chili, les plébiscites passent, Pinochet reste !

Les analyses simplistes qui renvoient dos à dos démocratie et dictature sont souvent le fait d'intellectuels déconnectés des réalités, auxquels l'on pourrait souhaiter un petit séjour en Dictature, afin qu'il puissent sentir la différence. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'entre « démocratie » et « dictature » il y a la même différence qu'entre la vie et la mort (1), mais l'Amérique latine souffre de ses généraux qui étouffent la liberté d'expression et perpétuent l'exploitation d'une population aux abois. Si un peu de liberté d'expression jaillit dans l'un de ces pays, nous nous sentons solidaires et interpellés. Même si, là-bas comme ici, nous ne nous faisons aucune illusion sur le potentiel d'une démocratie à régler la facture sociale, préférant toujours privilégier la lutte et l'action aux joutes électorales.

Le Chili nous est resté en travers de la gorge. C'est que le dénommé Allende a fait la preuve, par le sang, que le changement social par la démocratie est impossible dans le cadre institutionnel. Le coup d'Etat militaire a été une révélation pour beaucoup de socialistes : on ne peut décidément pas faire confiance à l'armée !

Allende, homme courageux, est mort pour ses idées victime des généraux. Malgré le respect qu'on peut éprouver pour l'homme, nous continuerons inlassablement à critiquer ses idées de transformation par l'Etat. Ces mêmes idées conduisirent les socialistes espagnols à refuser les armes à un peuple qui, trente-sept ans plus tôt, s'opposait dans la rue à une armée putschiste.

X. B.

(1) Raoul Alfonsín, président social-démocrate argentin.

ÉCOLE

Abrogation ?

EN ce premier trimestre, le SNI-PEGC chante victoire, se rengorge : l'auto-satisfaction du plus bas étage qui soit hante les préaux d'école. « Le trop fameux décret de maître-directeur pondu par Monory est abrogé », proclame la une de l'*Ecole Libératrice* (organe du SNI-PEGC). Jean-Claude Barbarant conduit les négociations au titre du SNI, pour modifier les propositions de « nouveau décret » avancées par Jospin ! Les instits sont rassurés : la lutte anti-hiérarchique paye.

Que l'abrogation du décret Monory soit ressentie en terme de victoire : certes, que le SNI-PEGC récupère les fruits d'une lutte qu'il n'a cessé d'enterrer l'an passé ; nous en avons l'habitude ; mais que l'égalité des fonctions réapparaisse dans les écoles... c'est une autre histoire.

Que propose Jospin ?

Le directeur d'école primaire ou de maternelle « appartient au corps des instituteurs », à ce titre sa nomination relève des mêmes commissions paritaires. Jospin gomme donc les disparités statutaires. Néanmoins, les rattrapages salariaux sont échelonnés sur 4 ans : pour l'heure, J.-C. Barbarant a obtenu un étalement sur deux ans.

Son droit de grève est toujours aussi flou : « il organise l'accueil et la surveillance des élèves et le dialogue avec les familles ». Jospin revient au statut antérieur, qui induit un certain nombre d'interprétations contradictoires. Il représente l'institution, le maître-mot est lâché : c'est le patron *new-look*, à la Bernard Tapie, et non à la mode grand-papa comme l'avait défini Monory. Il ne prend que l'avis du conseil des maîtres : il suscite « au sein de l'équipe pédagogique toutes initiatives destinées à améliorer l'efficacité de l'enseignement (...) il est l'interlocuteur des autorités académiques, de la commune ou des autres collectivités ». En deux mots, il dirige une entreprise sur l'air du « travailler autrement ». L'allocation par le ministère d'une enveloppe d'heures supplémentaires, pour financer tout projet de lutte contre l'échec scolaire en ZEP lui donne de surcroît un pouvoir économique sur ses adjoints.

C'est donc sur la vieille rangaine « du meilleur gagne » que le ministre ouvre cette ère de « toutes les priorités à l'éducation » ! Les enseignants ont besoin d'un chef d'entreprise qui saura les motiver. Averti des dernières modes pédagogiques, il se place comme coordinateur de l'équipe. Monory dessinait le profil d'un patron-la-trique. Jospin modèle celui du camarade — chef — qui sait. Monory imposait aux instituteurs. Jospin demande leur adhésion. L'un choisit un CRS comme chef d'équipe, l'autre préfère le pédago averti, c'est une question d'image, de reflet. Les finances ne suivant pas, malgré « la priorité des priorités », ce seront donc les projets les mieux ficelés, les enseignants les plus consciencieux, les plus travailleurs qui obtiendront des rallonges budgétaires ; soit en heures supplémentaires, soit en terme de financement de PAE. Nous sommes loin des classes allégées, des 5 maîtres pour 4 classes. Le fonds d'aide proposé en cette rentrée par les recteurs est le petit frère de la circulaire pondu par Alliot-Marie. Les zones d'éducation prioritaire élaborées en 1981 ne seront plus définies d'office en fonction du type de population scolaire, puisque les aides financières seront attribuées en fonction du type de projet. Les salaires au mérite, des moyens supplémentaires à ceux qui les méritent (la définition étant élaborée par la hiérarchie, avec ou sans avis de la commission paritaire) sont entérinés : le SNI se

contente de négocier sa participation aux commissions donnant un simple avis à l'IA, qui décide en dernier ressort. Bonjours la cogestion ! Nous sommes encore plus éloignés des revendications syndicales portant tant sur les moyens que sur les objectifs réels d'école de la réussite.

En toute logique, le quasi même gouvernement qui avait supprimé la liste d'aptitude en 1981, et qui autorisait ainsi n'importe quel instituteur à postuler à un poste de direction réintroduit cette notion de compétence en la pérennisant. L'inspecteur d'académie arrête cette liste, après avis, seulement, de la commission paritaire. Cette méthode a du bon, elle permet à la hiérarchie de trier les éléments et d'évacuer ainsi, sans en rendre compte, tout individu perçu « comme ne faisant pas l'affaire ». Et le SNI-PEGC — face à cette réintroduction de la hiérarchie par la lucarne — est en train de négocier de « haute lutte » une lecture plus large « de cette liste d'aptitude ». Il espère ainsi au bout de deux ou trois ans faire en sorte qu'il y ait autant de poste que de candidats ; il ne refuse pas pour autant la hiérarchie dans ces nominations : avis de l'IDEN, voix prépondérante de l'IA, J.-C. Barbarant demande par conséquent que la commission qui doit donner son avis en la matière soit composée en plus de l'IA, de l'IDEN, du directeur d'école, d'un représentant syndical. Cogestion, cogestion...

Les glissements entre paritarisme et participation, mise en garde et cogestion sont largement acceptés par le SNI-PEGC.

J.-C. Barbarant semble vite oublier que c'est sous la pression de la coordination nationale des instituteurs en lutte contre le décret Monory que le SNI-PEGC s'est lancé dans une campagne d'opposition ; qu'il n'a eu de cesse de dénoncer, d'enterrer tout mouvement d'ampleur nationale. C'est pourquoi il conduit aujourd'hui dans la plus grande discrétion les négociations qui ont cours sur le décret Jospin. UID a refusé, au cours de son dernier conseil national, de soumettre ses propositions à l'ensemble de la profession. Alors que ce sont essentiellement les instituteurs qui, dans les luttes départementales et nationales, ont porté le mouvement de grève et ont poussé les syndicats à la mobilisation : la direction du SNI-PEGC semble s'en souvenir et fait tout pour écarter une base qui tient à une égalité des fonctionnaires dans les écoles.

Si le conseil des maîtres semble demeurer dans les textes syndicaux, la seule instance représentative de la politique pédagogique assurée dans les écoles, pourquoi ne pas l'officialiser ? Pourquoi ne pas laisser les enseignants seuls responsables du fonctionnement de leur établissement ? Pourquoi ne pas, pour une fois, donner un contenu à de vagues mots d'ordre avancés du bout des lèvres depuis trop longtemps par les directions qui se sont succédées à la tête du SNI-PEGC ?

Mais peut-être nous faudra-t-il attendre un gouvernement de gauche pour négocier enfin un statut scolaire incluant la réussite dans ses principaux objectifs ?

Des assemblées de secteur se tiennent un peu partout, les instituteurs seront-ils aussi malléables que le pense J.-C. Barbarant ? Après tout nous savons tous lire, et ce directeur à la Tapie peut se voir confronter à de larges problèmes : c'est une affaire à suivre, à ne pas abandonner dans les seules mains d'UID et à relier avec le renforcement du pouvoir hiérarchique à tous les échelons de l'Education nationale.

Thyde ROSELL

UNIVERSITÉ

Des habits neufs ?

DE nos jours, tout le monde parle de solidarité sociale, de chômage, d'insertion professionnelle, de précarité, de formation, etc. Depuis quelques temps déjà, on se rend compte, dans les médias, que l'enseignement supérieur existe. Il compte environ 1,2 million d'étudiants, dont les trois quarts dans les universités, les 25% restants se répartissent dans des IUT, des sections de techniciens supérieurs (STS), etc., qui sont amenés à se développer fortement.

Les grévistes, étudiants et lycéens de 1986, dans leur majorité, n'ont fait qu'exiger des garanties sociales pour les couches moyennes de la société. Aux Etats-généraux de l'enseignement supérieur, en mars 1987, ils étaient moins nombreux mais leurs réflexions et leurs exigences tendaient à garantir l'ouverture de l'enseignement supérieur aux couches défavorisées, entre autres. Les luttes contre le projet de budget de l'Education nationale, insuffisant comme d'habitude, fin 1987, s'inspiraient de cette volonté d'égalité sociale face à la formation et à l'emploi. Ce qui n'est pas prêt d'aboutir tant que la société capitaliste durera.

Aujourd'hui, Jospin veut s'attacher au casse-tête suivant : comment faire rentrer 80% d'une classe d'âge dans des locaux universitaires déjà délabrés, surchargés et où les enseignements sont inadaptés à l'économie et au marché de l'emploi ?

C'est son casse-tête, alors posons d'autres questions. Pourquoi cette fébrilité soudaine ? Entre 1981 et 1986, le temps ne manquait pas. Le PS veut-il s'assurer la non-intervention des étudiants à l'heure où les mouvements sociaux se précisent ? Y a-t-il des faveurs pour services rendus au parti ? Est-ce que l'action du gouvernement va résoudre les problèmes de l'enseignement supérieur en France ? Va-t-on à la pêche aux voix pour les municipales ?

S'il est utile de poser ces cinq questions, il est encore plus intéressant de tenter d'y répondre.

Dénonçons les politiciens !

Entre 1981 et 1986, le PS ne disposait pas des appuis nécessaires à l'intérieur des structures étudiantes et enseignantes pour réaliser ses projets. Pourtant, la loi Savary, en 1984, a ouvert l'université aux personnalités extérieures (patrons et armée), et a entamé la différenciation en cycles courts professionnalisés et cycles longs plus sélectifs. On pouvait aussi noter que les frais des étudiants subissaient une augmentation inquiétante (sécurité sociale étudiante, mutuelles, droits d'inscriptions, etc.). On peut donc imaginer dans quel sens les belles promesses d'aujourd'hui seront appliquées prochainement (revalorisation de l'enseignement supérieur, etc.). Réponse à la première question : le PS pose, petit à petit, les bases de la rentabilité de l'enseignement supérieur et de sa dépendance accrue au milieu économique.

Ce n'est pas la solidarité qui étouffera les étudiants. Les luttes sociales semblent peu les concerner, tout un travail d'éducation sociale et révolutionnaire reste donc à faire (1).

Il serait évidemment maladroit pour les socialistes de mettre le feu aux poudres universitaires en

laissant trop se dégrader les conditions d'études. Mais ils prépareraient activement la mise en place d'un enseignement supérieur à deux vitesses. Ainsi « l'élitisme républicain » pourra apporter du sang neuf à la classe des exploités.

Les socialistes possèdent maintenant plusieurs atouts à l'université, dont l'UNEF-ID et la Confédération des présidents d'université. Les deux surveillent l'application des décisions gouvernementales et salivent déjà sur leurs juteuses récompenses. On annonce une promotion de 200 professeurs (catégorie la moins nombreuse et la mieux payée des enseignants) ainsi que l'augmentation de l'indemnité dévolue aux... présidents d'université. Le PS est bien bon et bien généreux... avec les siens ! Mais ne pleurez pas, les jeunes vampires de l'UNEF-ID ne seront pas oubliés. Le gouvernement va légaliser le fait syndical étudiant, sans oublier certains

« efforts » actuels ne suffisent absolument pas. Il faudrait commencer par doubler les emplois et les bâtiments (particulièrement les cités universitaires). Quant aux ouvrages des bibliothèques, à l'entretien (électricité, chauffage, etc.), aux bourses et à plein d'autres choses, je laisse aux étudiants le soin de les chiffrer. Les carences accumulées depuis de nombreuses années rendent impossible la politique du « ravalement de façade ». Madame l'Université est malade ; Jospin lui donne de jolis habits pour gagner sa confiance ; demain Jospin, ou un autre, étranglera madame l'Université. Encore un fait divers.

Bien sûr, certains, chevelus irresponsables, prétendent que l'argent des dépenses nucléaires et militaires serait mieux utilisé pour l'éducation et l'aide sociale. Ce qui apporterait une réponse à la quatrième question.

Et si le PS carresse les facs dans le bon sens pour gagner des



Chambre de cité universitaire reconstruite dans la cour de la gare Saint-Lazare par des étudiants pour protester contre l'exiguïté et l'insalubrité.

avantages syndicaux : subventions, financement des élus, etc. (2). Faites attention aux étudiants qui se présentent aux élections universitaires, demain certains se présenteront à des élections ouvertement politiques et plus lucratives.

Voilà pour la deuxième et la troisième questions.

Les facs et l'argent

S'il y en a pour penser que les « efforts financiers d'urgence » vont changer quelque chose, ils peuvent s'y mettre le doigt, et je reste poli. Parce que si on veut un enseignement un tant soit peu effi-

voix aux élections municipales, en mars prochain, nous ne pouvons que lui souhaiter un taux d'abstention au moins égal à celui des élections universitaires (plus de 80%).

LAURENT (Gr. Flores-Magón)

(1) C'est le rôle que se donne la Coordination des lycéens et étudiants anarchistes (CLEA), qui publie Anarfac, (145, rue Amelot, 75011 Paris).

(2) Jusqu'à présent, les « syndicats » étudiants sont de simples associations loi 1901.

A lire : l'article du Monde daté du 1^{er} octobre (page 14) et les articles du Monde de l'éducation d'octobre 1988.

RMG

La revendication du revenu minimum garanti

DANS le cadre de la campagne menée actuellement vis-à-vis du projet de loi sur le revenu minimum d'insertion (RMI), cet article, sans être exhaustif, a pour but d'avoir des pistes de réflexion et de débat, d'affiner nos analyses et d'éclairer le mouvement révolutionnaire sur les enjeux de cette revendication du revenu minimum garanti qu'avance une partie du mouvement des chômeurs et des précaires.

Nous notons tout d'abord que cette revendication n'est pas nouvelle. Elle est portée depuis longtemps par les distributeurs, par exemple, ou, plus récemment, par certains groupes autonomes. Elle est apparue cependant de manière plus prépondérante dans le mouvement, encore jeune, des chômeurs et précaires. Cette idée générale d'un revenu minimum garanti permet d'unifier actuellement associations de lutte et associations caritatives.

La question d'un minimum chiffré pose cependant encore des problèmes, voire amène certaines réticences entre les divers types d'associations ou de mouvements nationaux (deux tiers du SMIC, le SMIC, au moins le SMIC...). Toujours est-il que la revendication : « avec ou sans travail, revenu minimum garanti au moins égal au SMIC pour tous » est devenue une revendication principale de la frange radicalisée et active du mouvement des chômeurs et précaires, composée d'associations dynamiques et revendicatives (à l'inverse des associations essentiellement caritatives et cogestionnaires de la misère).

Les enjeux de cette revendication

Ils reposent tout d'abord sur l'analyse du fonctionnement du système économique actuellement. On ne peut plus croire à une société de plein emploi. Le système capitaliste a besoin d'un volant important de travailleurs non employés (armée de réserve) ou de travailleurs précaires (travailleurs mobiles et polyvalents, à défaut d'autre concept). Le monde du travail est en mutation : flexibilité, périodes alternées de chômage et de travail.

Aussi les revendications traditionnelles du mouvement ouvrier

du RMG est porteuse d'une critique sociale importante en même temps qu'elle est unifiante. Car elle peut rassembler les associations de lutte, les associations caritatives et les associations combinant les deux aspects. Elle peut aussi unifier la lutte des chômeurs et précaires et les luttes des travailleurs « en action » (amélioration du niveau de vie). La part de critique du système, se trouve dans le sens ou le revenu, le RMG, n'est plus lié au travail, voire

forme minimale que l'on pourrait actuellement dégager du mouvement :

- avec ou sans travail, RMG au moins égal au SMIC pour tous, sans contreparties ni exclusions (jeunes, immigrés, femmes, taulards...);
- maintien du salaire en cas de licenciement;
- attaque des inégalités sociales, augmentation des salaires et financement du RMG par le patronat et la bourgeoisie;

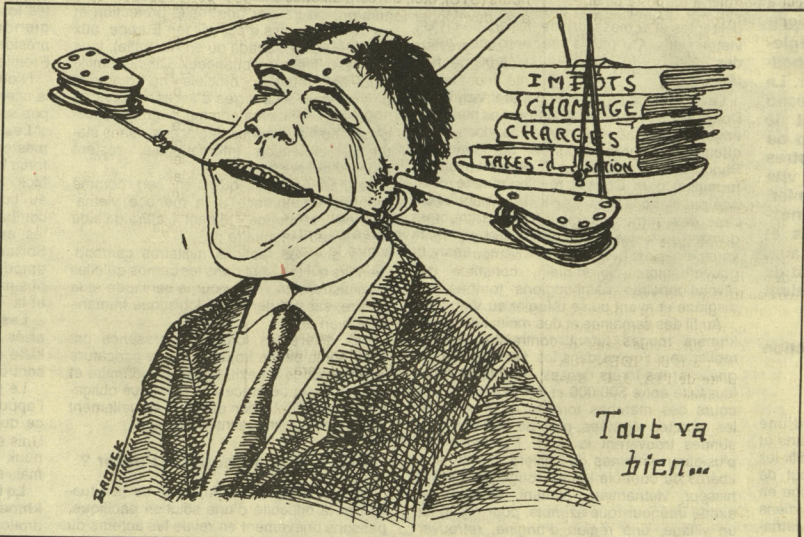
capitaliste. La question des contreparties et du contrôle social entrent dans cette problématique. La question de la dynamique de lutte et de la construction d'un rapport de force réel a son importance. Un RMG existe déjà, notamment en Belgique, amenant des contreparties et un contrôle social draconien.

Le mouvement collectif qui permettrait d'obtenir la revendication, le refus des contreparties, du con-

trôle social est largement aussi important que la revendication du RMG elle-même. Des associations de chômeurs et de précaires tombent trop souvent dans le piège de l'institutionnalisme, même dans cette partie dynamique du mouvement. Aussi, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une critique du manifeste proposé nationalement par l'ACP (Association des chômeurs et des précaires de Paris, journal Cash) « pour la garantie des moyens d'existence pour tous ». Institutionnaliste et légaliste, ce manifeste, rédigé comme un texte à l'usage du législateur, prend pour interlocuteur l'Etat et non le mouvement. L'argumentation se fait systématiquement par rapport aux droits de l'homme, au droit bourgeois, et situe la revendication sur le terrain de la respectabilité/crédibilité, alors que l'expérience des luttes les plus récentes nous montre que seules la mobilisation, la lutte et l'auto-organisation sur le terrain permet-

tent d'obtenir quelque chose de concret. La proposition de contreparties y est pour le moins incongrue (« les bénéficiaires s'engagent à... »), et la proposition de la mise en place d'une commission mixte Etat/représentants des ayants-droit amène certains questionnements (cogestion du système, institutionnalisation du mouvement...). Nous pourrions faire le même type de critiques au texte adopté lors de la réunion « unitaire » du 10 septembre pour la campagne vis-à-vis du projet de loi sur le RMI. Ces textes portent d'importantes limites politiques, sont largement ambigus et laissent le champ libre à des opérations politiciennes contraaires aux intérêts et à l'autonomie du mouvement des chômeurs et des précaires. La force du mouvement des chômeurs et des précaires se trouve dans les luttes, sa volonté d'auto-organisation et d'autonomie, et dans la part de critique sociale dont il est porteur (une vie décente, redistribution des richesses, refus du travail...). Cela, il ne faut pas le brader au profit de l'institutionnalisme, du parlementarisme et de la restructuration du capitalisme. La revendication du RMG au moins égal au SMIC est à la fois réformiste et révolutionnaire. En dehors du problème de « survie », cette revendication peut se placer sur un terrain offensif, voire une transformation sociale. Le RMG doit être compris dans ce sens, non pas comme un but, mais comme un pas dans la dynamique d'affrontement avec le capital.

PIERRE (Gr. de Tours)



dans le sens d'un certain refus du travail (exploitation capitaliste... il ne s'agit pas du refus de travailler au sens large) et donc du besoin de temps et d'espaces libérés en dehors de la logique de production et de l'exploitation capitaliste : « si le revenu garanti est lié à une contrepartie quelconque, à un contrôle, il n'est plus un droit mais le salaire du consensus, le prix de la dépendance à une société sans projet, dont le seul moteur est l'exploitation, l'asservissement et son corollaire la misère » (1).

Un autre aspect intéressant de la revendication d'un minimum au moins égal au SMIC, c'est qu'elle

- mise en place d'une protection sociale gratuite pour tous;
- accès au logement, aux transports, à la culture, à la formation...;
- réduction massive du temps de travail sans perte de salaire pour jouer davantage de temps libéré.

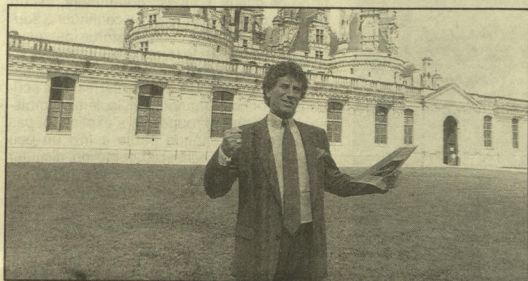
Au-delà de ceci, il faut bien comprendre l'importance des liens qui unissent les chômeurs et précaires du mouvement ouvrier, et des liens à faire avec les luttes des travailleurs actifs. Les travailleurs « en active » doivent comprendre que leurs intérêts se trouvent aussi dans ces luttes, de même que les chômeurs et précaires doivent soutenir les luttes des « actifs ». Ce lien vital entre les luttes à l'intérieur comme à l'extérieur des entreprises ne doit pas être qu'une vision de l'esprit ou un rêve lointain. Il faut s'en donner les moyens et penser concrètement à ces revendications, pratiques et dynamiques unifiantes, qui construiront un réel rapport de forces face à l'austérité, à l'Etat et au patronat. Ignorer tout ceci, faire l'impasse sur certains types de luttes et de revendications, faire l'impasse sur certains terrains de luttes (l'entreprise par exemple, alors que la transformation du monde du travail vers une flexibilité maximale, la mobilité, la polyvalence, la précarité, fait que le lieu de travail n'est plus vraiment de lieu central où il est possible de s'organiser) serait admettre la mise en place d'une société duale avec des formes d'organisation de lutte et de revendication différentes, voire antagonistes (corporatisme).

Eviter les pièges, quelle dynamique ?

La revendication du RMG ne doit pas être comprise comme une finalité, seulement pour se faire payer le prix de sa mobilité/disponibilité. Vue sous cet angle, cette revendication peut être intégrée par le système, par une surexploitation des travailleurs afin de financer les périodes de non-travail. Elle perd une part importante de critique sociale dont elle est porteuse et participe à la restructuration/reproduction

Plate-forme minimale et liens avec les luttes des « actifs »

Personne ne peut décemment descendre au-dessous d'une plate-



Tout va bien...

font pratiquement dépassées, voire inopérantes (penser à ce sujet à l'échec sur le terrain des chômeurs et des précaires des réponses syndicales : droit au travail, diminution du temps de travail pour embauches correspondantes...). Ces revendications entretiennent de plus de graves illusions sur une possible sortie de la « crise » et tout bonnement sur la nature du système capitaliste. D'ailleurs le RMI, revenu minimum d'insertion, entretient l'illusion d'une insertion possible dans le monde du travail (le plein emploi).

Pour commencer, il ne faut donc pas se tromper de mot. C'est pourquoi le mouvement des chômeurs et précaires parle bien de revenu minimum garanti. En posant la question d'une vie décente pour tous, quelle que soit la situation de la personne par rapport au travail, la revendica-

tion fait le lien avec un acquis historique du mouvement ouvrier. Descendre en-dessous de ce qui a été gagné par la lutte et reconnu comme un minimum décent vital, c'est participer aux attaques patronales (remise en cause des acquis et notamment du SMIC) et admettre tous les pseudo-stages et travaux sous-payés comme les TUC, SIVP, PIL, etc. D'autre part, l'obtention de ce RMG au moins égal au SMIC rendrait caduque le chantage à l'emploi pour les travailleurs « en active », comme pour le chantage aux radiations de l'ANPE pour les chômeurs (pour refus d'un TUC...).

trôle social est largement aussi important que la revendication du RMG elle-même. Des associations de chômeurs et de précaires tombent trop souvent dans le piège de l'institutionnalisme, même dans cette partie dynamique du mouvement. Aussi, nous ne pouvons pas faire l'économie d'une critique du manifeste proposé nationalement par l'ACP (Association des chômeurs et des précaires de Paris, journal Cash) « pour la garantie des moyens d'existence pour tous ». Institutionnaliste et légaliste, ce manifeste, rédigé comme un texte à l'usage du législateur, prend pour interlocuteur l'Etat et non le mouvement. L'argumentation se fait systématiquement par rapport aux droits de l'homme, au droit bourgeois, et situe la revendication sur le terrain de la respectabilité/crédibilité, alors que l'expérience des luttes les plus récentes nous montre que seules la mobilisation, la lutte et l'auto-organisation sur le terrain permet-

(1) In Cash spécial débat, page 1.



Tout va très bien...

Rendez-vous la prochaine fois

Un millier de personnes se sont retrouvées le 8 octobre à Palais-Royal, pour manifester contre le projet de revenu minimum débattu en ce moment à l'Assemblée. C'est peu au regard des enjeux que ce projet soulève : la formalisation de la pression à la baisse des salaires. La démission des confédérations syndicales « représentatives » ne saurait surprendre, malgré la présence de quelques structures régionales CFDT. Les bonzes qui les dirigent n'ont surtout pas comme consigne de briser le beau consensus constitué autour du projet. Et le problème de l'organisation des chômeurs et des précaires ne leur donnent pas d'insomnie...

Au regard du mouvement des chômeurs et des précaires, regroupés autour d'Illico, qui n'en est qu'à ses débuts, il ne fallait pas s'attendre à davantage.

Beaucoup, et nous agissons dans ce sens, jugent que la mobilisation ne s'arrête pas à un projet de loi. Les velléités policières de l'étouffer dès maintenant, en recourant comme ils l'ont fait pendant le défilé à la vieille méthode de la provocation, ont en tout cas tourné court.

Prochain rendez-vous : le 15 octobre, avec les comités des mal-logés, à 15 h, au métro Charonne.

Relations extérieures

JEUX OLYMPIQUE L'envers du décor

AU début du siècle, le Japon envahissait la Corée pour une durée de 36 ans. La fin de la Seconde Guerre mondiale aurait pu laisser croire au peuple coréen que l'impérialisme qu'il avait subi et combattu était à tout jamais vaincu. Hélas ! pour lui, si le Japon, par force, abdiquait ses droits sur la Corée, il n'en allait pas de même avec les Etats-Unis et l'URSS qui, sous prétexte d'empêcher la Corée de retomber sous une domination étrangère, se partageaient ce pays soi-disant pour 3 ans.

En 1948, pour lutter contre le communisme, les Etats-Unis favorisèrent l'installation d'un gouvernement dictatorial en Corée du Sud.



Photo : revue « Itinéraire ».

Séoul 1988.

Cette dictature, tout en changeant ses dirigeants de temps en temps (1), put se maintenir jusqu'en 1987, date à laquelle des réformes démocratiques ont commencé à voir le jour sous la pression populaire.

En février 1988, M. Chun Doo Whan laissait la place à son dauphin M. No Tae Woo, qui fut élu grâce aux divergences dans le camp des démocrates.

L'exploitation du peuple coréen

Pendant toutes ces années, l'exploitation du peuple se fit sans

vergogne. A tel point que, aujourd'hui encore, bon nombre d'ouvriers d'usine ne gagnent que 100 000 wons par mois (880 F environ) pour un travail journalier de 12 à 13 heures. Chaque paysan s'endette en moyenne de 2 millions de wons (17 000 F) à cause de la politique désastreuse concernant les campagnes. De plus, les maladies professionnelles sont la cause de beaucoup de morts et d'handicapés.

Pour compléter ce tableau, il faut savoir que dans les prisons croussantes officiellement 600 prisonniers politiques, officieusement ce chiffre passe à 3 000.

Pour avoir une caution démocratique internationale, le gouvernement devait absolument avoir la charge des Jeux olympiques de 1988. Pour cela, il n'hésita pas à faire une propagande tapageuse (2) sur sa capacité à organiser ces olympiades, tant vers l'extérieur que vers l'intérieur. L'argument massue auprès des Coréens étant le nécessaire développement économique qui devrait en découler.

Le 2 octobre, se sont donc terminés à Séoul les 24^e Jeux olympiques. Tout a été fait pour que les pays étrangers ne voient dans cette Corée moderne que les bons côtés. Mais derrière le masque se cache une réalité qu'il convient de dénoncer.

Derrière le masque

Pour cacher la misère, le gouvernement n'a pas lésiné. D'après le journal *Chosun Il Bo*, 193 km de murs ont été construits devant les maisons pauvres. C'est notamment le cas dans la ville de Hui Jeong Bu où, dans le quartier populaire de Keum Ho Dong, 500 mètres de ces murs ont été construits. Et le plus incroyable, c'est que la facture de cette maçonnerie sera payée pour moitié (10 millions de wons) par les habitants.

D'autres artifices ont été utilisés, comme repeindre les toits de certaines maisons, ou mettre des fenêtres sur des immeubles en construction, après les Jeux olympiques, il faudra les casser pour finir le travail, avant d'en remettre de nouvelles.

ques ont beaucoup d'importance, et le gouvernement, soutenu par le Parti démocratique de la justice (Min Jung Dang), cherche à exploiter cette situation pour renforcer son pouvoir.

Néanmoins, le 10 juin et le 15 août derniers, de grandes manifesta-

ture, il n'en est rien tant il est vrai que le pouvoir s'ingénie à déformer la réalité. Réalité d'un peuple qui lutte pour sa dignité autant, sinon plus, que pour ses avantages économiques.

SHIN SEYONG

(1) Parfois par la violence, voir l'assassinat de Park Chang Hee, en 1978.

(2) En matière de propagande efficace, le journal japonais *Ajahi* du 4 décembre 1981 indique que des pots de vin auraient été versés à des membres du comité olympique.

(3) Président dictateur de la Corée du Nord.

REVUE DE PRESSE

Etats-Unis.

- *Anarchy* n° 16, au sommaire : la Colombie, la pornographie, anarchie et religion.
- *Bayou-la-Rose* n° 27, l'actualité des luttes indiennes, l'Australie, les prisons.
- *Fifth Estate*, écologie, compte rendu de la rencontre anarchiste internationale de Toronto.
- *Ideas and Action* n° 10 (organe du WSA, section américaine de l'AIT), compte rendu de la rencontre de Toronto, les Cobas italiens...
- *Libertarian Labor Review* n° 5, Nicaragua, haute technologie et action directe...
- *Industrial Workers* (août), sur l'abolition du travail, les luttes d'entreprises, etc.

Canada.

- *Kick-it-over* n° 21, le droit de grève, le gouvernement a établi les « régions de paix », qui correspondent aux grandes villes, aux entreprises et aux zones industrielles. En fait, partout où il y a un risque d'agitation. Dans ces zones, il est interdit de faire grève, de manifester, etc., en somme de montrer son mécontentement.

Grande-Bretagne.

- *Direct Action* (organe du DAM, section britannique de l'AIT) n° 51, l'Afrique du Sud (l'ANC et le COSATU).
- *Black Flag* n° 184, privatisation des prisons, contrôle social électronique, répression et services secrets.
- *Counter Information* n° 20, lutte contre l'impôt local sur les personnes, Pologne, antiracisme, antimilitarisme.
- *Nottingham Anarchist News* n° 19, grève des postiers, Irlande du Nord, Chili, Cuba, Inde.
- *Freedom*, Iran-Irak, Espagne, la révolution de 1688.

Irlande.

- *Worker Solidarity*, Sinn Fein et le socialisme, France 1968, le premier 1^{er}-Mai, etc.

Humanisme libertaire en Belgique

L'association belge « Pensée et Action pour un humanisme libertaire » organise, le 15 octobre 1988 à 20 h, à la Maison de la Paix, rue Van Elewijck, 1050 Bruxelles : « Après toutes les promesses... Voter, ça sert à quoi ? ».

« Plus qu'un bilan des élections communales, nous analyserons le principe, tenu pour fondamental de la démocratie, celui du suffrage universel. Quel est le pouvoir de décision effectif du citoyen ? Quel contrat le lie à ses mandataires ? »

Relations internationales



Photo : revue « Itinéraire ».

Vendeurs interdits pendant les Jeux olympiques.

Ce n'est pas tout, il existe en Corée les *podjang maisha*, petits restaurants ambulants où l'on peut manger pour pas cher. Il y a également quantité de vendeurs des rues qui vous proposent des fruits, des légumes, des vêtements, etc. Ces hommes et ces femmes donnent une certaine ambiance dans ces villes surpeuplées.

Pour le gouvernement, il semblait impossible de laisser « ce désordre » au vu de tout le monde. Il fallait donc interdire les ventes dans les rues pendant la durée des Jeux olympiques. En réponse, de grandes manifestations ont eu lieu et les autorités ont dû transiger. Des zones libres de vente ont donc été instituées, mais bien entendu il n'y avait pas de place pour tout le monde. Les laissés-pour-compte ont donc réagi, et sans s'occuper des autorisations, ils se sont remis au travail. Le journal de l'université de Han Yang relate des incidents entre force de l'ordre et vendeurs, la confiscation des charrettes n'a pas entamé la volonté de ces travailleurs qui n'ont que ça pour vivre. Après quelques jours d'affrontements, tout est rentré dans l'ordre, et l'on peut voir pratiquement tous les vendeurs à leur place.

L'importance des Jeux olympiques

On parle beaucoup actuellement de la Corée à cause des réactions parfois violentes des étudiants et des ouvriers face à l'intransigeance du pouvoir. Le déroulement des Jeux olympiques a entraîné certaines modifications dans ces rapports. En effet, pour une grande partie des Coréens, les Jeux olympi-

ques ont beaucoup d'importance, et le gouvernement, soutenu par le Parti démocratique de la justice (Min Jung Dang), cherche à exploiter cette situation pour renforcer son pouvoir.

Néanmoins, le 10 juin et le 15 août derniers, de grandes manifesta-

ture, il n'en est rien tant il est vrai que le pouvoir s'ingénie à déformer la réalité. Réalité d'un peuple qui lutte pour sa dignité autant, sinon plus, que pour ses avantages économiques.

Néanmoins, le 10 juin et le 15 août derniers, de grandes manifesta-

ture, il n'en est rien tant il est vrai que le pouvoir s'ingénie à déformer la réalité. Réalité d'un peuple qui lutte pour sa dignité autant, sinon plus, que pour ses avantages économiques.

Relations internationales



Photo : revue « Itinéraire ».

Manifestation étudiante.

RÉVOLUTION FRANÇAISE

De la consommation au droit au travail

Nous avons vu la semaine dernière que l'action des sans-culottes s'était surtout exercée dans le domaine de la consommation. Du droit à l'existence, ils ont été amenés à dénoncer les spéculateurs. Mais les sans-culottes ne furent-ils que des affamés ?

Un certain nombre de revendications s'inscrivent dans un droit à la dignité globale. En ce qui concerne le logement, la lutte fut modérée car la sous-location était alors la règle. Devant le nombre d'insolvables, les locataires (eux-mêmes sans-culottes très souvent) animèrent la contestation contre les propriétaires. On demanda la limitation des loyers et parfois leur réduction. Des sections exigèrent même que les baux et loyers soient ramenés au niveau de 1760 ! La section de l'Observatoire proposa, quant à elle, la réquisition des maisons d'émigrés ou des propriétés nationales. Quant aux logeurs, ils réclamèrent en 1794 la résiliation des baux, ce qui revenait à une expropriation de fait. Sur la question du logement, les députés firent front car cela touchait trop à la propriété. Au moins les sans-culottes eurent-ils le mérite de poser le problème du droit au logement.

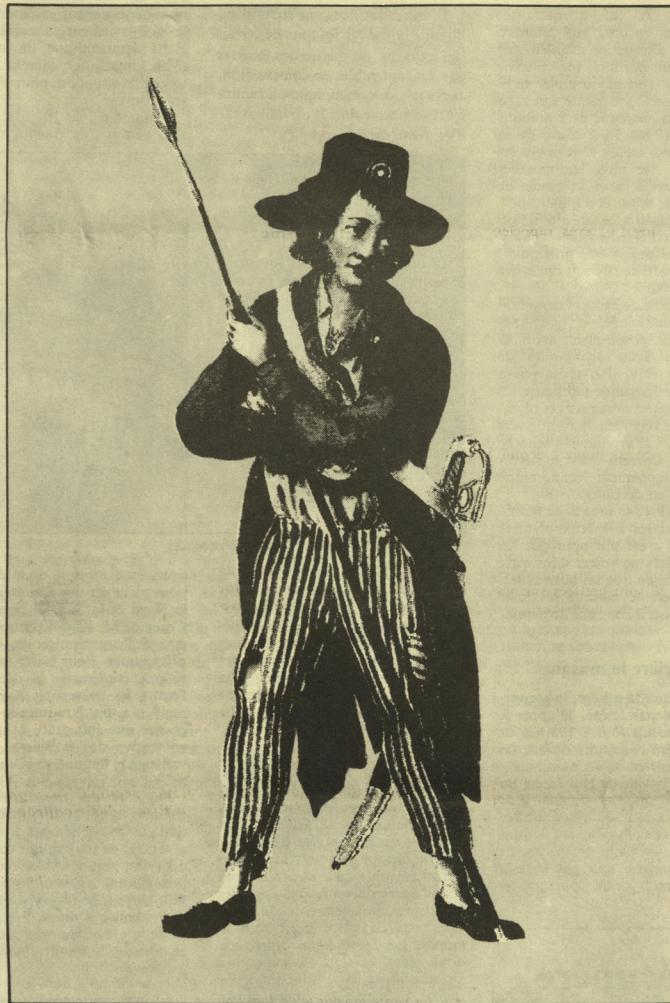
L'égalité des jouissances

Dans le même ordre d'idées, on peut citer le droit à l'instruction. Pour les sans-culottes, cela participait de l'égalité des jouissances. L'école était un moyen d'améliorer son sort et en même temps de lutter contre les riches (qui ont le savoir comme privilège). C'était aussi un moyen de propager l'idéal révolutionnaire, le militant populaire étant souvent gêné par l'analphabétisme. Sans détailler leurs aspirations, notons qu'ils rejetaient l'enseignement privé et particulier, et qu'ils croyaient aussi au brassage social. Il y eut un projet à l'Assemblée avec le soutien moral des jacobins, mais les sans-culottes n'eurent pas l'occasion d'en éprouver les limites puisqu'il ne fut jamais appliqué. La déception fut énorme, les sections et la Commune n'eurent pas l'argent pour créer des écoles primaires afin de combler le vide, et les tracés administratifs découragèrent les rares tentatives, comme celle de la Société populaire du Luxembourg qui se proposait d'instruire les enfants deux fois par semaine (mars 1793).

Une autre revendication fut le droit à l'assistance pour les vieillards et les indigents. L'organisation des secours publics n'ayant pas abouti à la Convention, les sans-culottes relancèrent la question et demandèrent la création d'hospices et d'hôpitaux. L'entraide était alors très développée entre militants (quoiqu'en dise une légende noire). Au-delà de l'acte individuel, on tenta de s'organiser au niveau des sections. Celle du Contrat Social créa un espace « où seront reçues les femmes enceintes et où on leur procurera le bouillon et la viande nécessaires en pareil cas ». Une société populaire lança une « caisse de bienfaisance » pour les citoyens qui tomberaient malades (la Sécurité sociale avant la lettre). Confusément, les militants essayaient de dépasser le stade de la charité mais là encore l'aide aux plus démunis buta sur le manque d'argent et de moyens. Les sections, organes de quartiers, ne purent se substituer à l'Etat indifférent. Tant que l'entraide prenait une forme sectionnaire, les autorités se contentèrent de laisser les projets périr. Par contre, la répression fut impitoyable lorsqu'elle s'organisa par métiers. En effet, la loi Le Chapelier avait interdit, en 1791, la grève et les coalitions de salariés « au nom des droits de l'homme » (1). Les jacobins l'appliquèrent avec la même sévérité que leurs prédécesseurs. En mars 1794, des ouvriers d'imprimerie voulurent créer une « bourse d'épargne » pour venir en aide à leurs collègues malades ou au chômage, ce qui fut interdit !

« La richesse n'était pas attequée de front »

Nous avons évoqué le problème des indigents, mais il faut y ajouter le chômage. Cette principale conséquence de la crise économique est pourtant traitée avec une certaine gêne par les sans-culottes. Ceux-ci sont des manuels, fiers de leur travail (la grande usine est alors inexistante), sa perte entraîne la famine (avec la mort



ou la mendicité. L'identité sociale disparaît encore plus vite qu'aujourd'hui. Le sans-culotte ne songe pas à faire payer les patrons puisque chacun espère devenir son propre patron, c'est-à-dire un artisan ou un boutiquier dont le travail ne serait pas ôté à son collègue. C'était la conception de l'égalité d'alors, basée sur le travail indépendant. Proudhon pressentira plus tard ce sentiment latent dans un pays où l'esprit de communauté est faible et essaiera de ne pas le heurter (2). On peut épiloguer à longueur de pages sur le sentiment « petit-bourgeois » des sans-culottes (l'esprit « grand-bourgeois » vaut-il mieux ?), mais les faits sont là. En 1793, les secours aux chômeurs s'inscrivent dans la lutte entre pauvres et riches plus que dans le monde du travail. On prôna la taxation des riches en proportion de leur fortune. Dans ces taxes, l'aide aux chômeurs y occupe une faible part : nous reviendrons plus loin sur la raison. On s'en servit surtout pour entretenir les familles des combattants aux frontières (nourriture, loyers) ou armer des cavaliers. Certaines sections allèrent plus loin et financèrent des fêtes civiques. En juin 1793, la section des Gravilliers, celle de Jacques Roux, remboursa un emprunt de 180 000 livres en faisant payer les riches du quartier. La taxe commençait sur les gros salaires, les riches qui ne travaillaient pas payaient la taxe plus la moitié, les « planqués » qui évitaient de partir à la guerre étaient aussi pénalisés. Au même moment, la section du Panthéon français taxa les propriétés foncières et mobilières tout en exemptant les ouvriers. La section de Bonne-nouvelle alla plus loin, elle taxa à 20% du revenu net des immeubles et des ren-

tes. Aucun minimum imposable ni taux progressif pour les propriétaires et les rentiers. La taxation des sections était assortie de pressions physiques lorsque les riches se dérobaient. Le gouvernement se résolut à intervenir. En décembre 1793, il interdit par décret aux sections de lever des taxes. La ploutocratie retrouvait ses droits au moment où l'on appelait à « l'effort commun ». La taxe de section fut loin d'être systématique, mais elle fut l'embryon d'un impôt sur le revenu défini à la base, au niveau du quartier. Cette méthode posait un problème : l'expropriation nécessitait le maintien d'une pression physique, puisque le mécanisme de la richesse n'était pas attaqué de front. C'est pourquoi il faut mentionner les revendications parallèles concernant le travail.

Nous avons vu que les secours aux chômeurs occupaient une faible part de la taxation ; c'est que le sans-culotte ne concevait pas un revenu minimum qui aurait été de l'assistantat. Il réclamait le droit au travail parce que celui-ci définit la condition face aux marchands et aux banquiers. Ils sont des « artisans laborieux » (le Père Duchesne), de cette « portion laborieuse du peuple qui n'a que son travail pour vivre » (section Poissonnière, septembre 1793). De la consommation, on passe à la question du travail, dont on peut suivre la définition qu'en donne Albert Soboul : « Le travail, entendons le travail manuel, fonde la propriété qui reste à sa mesure » (3). Le salarié est lié à l'artisan parce qu'il veut passer à l'atelier indépendant, base de la production.

La section dite des Sans-Culottes s'en fait l'écho le 2 septembre 1793 : « Que nul ne

puisse avoir qu'un atelier, qu'une boutique ». En attendant cette redistribution de la production, une mesure d'urgence était proposée : les travaux publics. Les militants ne précisèrent pas si ces travaux publics devaient être à temps complet. L'objet des travaux est tout aussi vague. Aujourd'hui, nous sommes plutôt vaccinés par les activités de substitution comme les TUC. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas prévus dans une redistribution égalitaire de la production !

L'effort de guerre entraîna le développement de l'industrie, mais aussi des heurts entre l'Etat et les sans-culottes vers 1793. L'administration de l'Habillemeent essaya, par exemple, de concentrer l'activité dans de grands ateliers. Les commissaires des 48 sections s'en plaignirent à la Commune de Paris. Ils demandèrent la répartition du travail et des commandes dans des « ateliers sectionnaires ». Ainsi, la section aurait correspondu avec le travail. Mais ces ateliers échouèrent à cause du problème du crédit. N'ayant pas de fonds, ces ateliers ne purent tourner suffisamment. Les propositions populaires s'apparentèrent à du bricolage. Un citoyen suggéra de vendre les châteaux royaux et le Garde-meuble pour trouver le crédit. La section du Finistère créa des postes de commissaires de section, qui auraient avancé les fonds puis auraient été remboursés par la section sur les bénéficiaires. En vain, car aucun militant n'avait assez d'argent.

Les projets populaires

La contestation se relança. En octobre 1793, des cordonniers réclamèrent le monopole pour la fourniture des souliers, mais le régime jacobin ne se résolut pas à supprimer les « soumissionnaires », les riches intermédiaires. La contestation se développa contre ces parasites qui, de plus, provoquaient le monopole. La section du Bonnet-Rouge dénonça, en avril 1794, ces nouveaux privilégiés : « Un seul, toujours plus riche, est sûr d'absorber partout toutes les entreprises lucratives, dont le juste partage présenterait à une multitude de bons citoyens des moyens d'existence pour leurs familles et des bénéfices permis ». En conséquence, il est demandé que l'entrepreneur obtienne un certificat de civisme d'une assemblée populaire. C'était projeter leur élimination. Là encore, le mouvement populaire n'eut pas la force suffisante pour bouleverser profondément l'économie à son profit. On peut noter que dans les campagnes apparurent des projets similaires. Pierre Dollivier, ancien curé d'Etampes, écrivit son *Essai sur la justice primitive* (1793), où il projetait la division des grandes fermes en lopins de terre égaux. La Révolution française sut parfois promouvoir la justice, mais au niveau des communautés de base. Elle buta sur le fédéralisme, qui aurait permis de passer au stade supérieur. Il est certain que le projet assez flou des sans-culottes ne prenait guère en compte le malthusianisme des producteurs et aussi le phénomène de concentration dont les mécanismes n'étaient expliqués que par « l'égoïsme ». La seule mesure visible préconisée par une section, celle de Lepeletier, consistait à taxer l'association de deux riches de façon à neutraliser l'alliance entre capitalistes : « Proposons que les hommes peuvent s'unir et non pas les fortunes ». Mais cela resta isolé.

Il était important de rappeler ces multiples propositions qui émanent des structures populaires. On ne parle du « peuple » dans la Révolution française que pour mettre en avant ses contradictions et ses erreurs. Ni plèbe d'Ancien Régime ni prolétariat moderne, la sans-culotterie fut un mouvement spécifique qui tenta de riposter à la crise économique.

On peut se demander d'ailleurs si les luttes dans la consommation (logement, subsistances) et contre la spéculation ne sont pas les objectifs les plus évidents par rapport à cette situation économique.

YVES (« Gr. Les Temps nouveaux »)

(1) Article 4 de la loi. Les droits de l'homme défendent l'individu, donc le patron contre ses ouvriers coalisés. Logique !

(2) Cf. C. Gaillard : Proudhon et la propriété, Atelier Proudhon n° 1, page 13.

(3) Comprendre la Révolution, Albert Soboul, Maspéro, p. 119.

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

